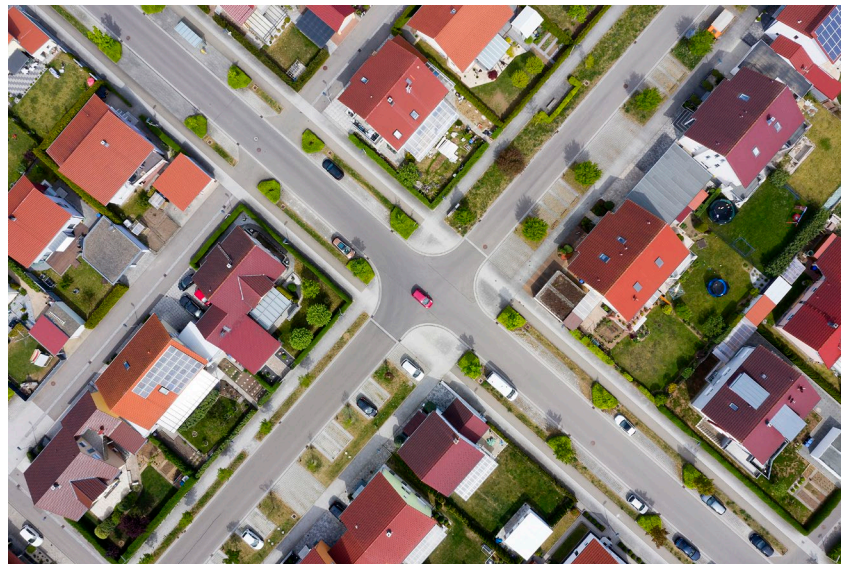




**Vaudreuil
— Dorion**



**Distribution des détecteurs de
radon - 2026**

1. Qu'est-ce que le radon?
2. Recommandations de Santé Canada
3. Ampleur de la situation
4. Subvention pour l'achat d'un détecteur de radon
5. Étapes — Détecteur de radon
6. Mesures d'atténuation du radon

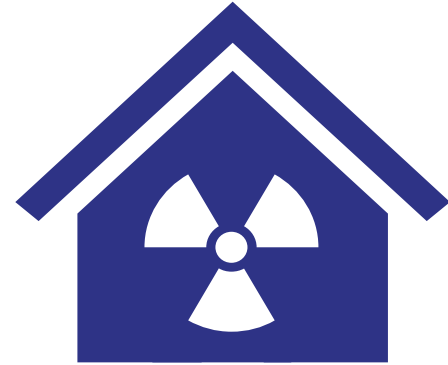


1.2 Qu'est-ce que le radon?



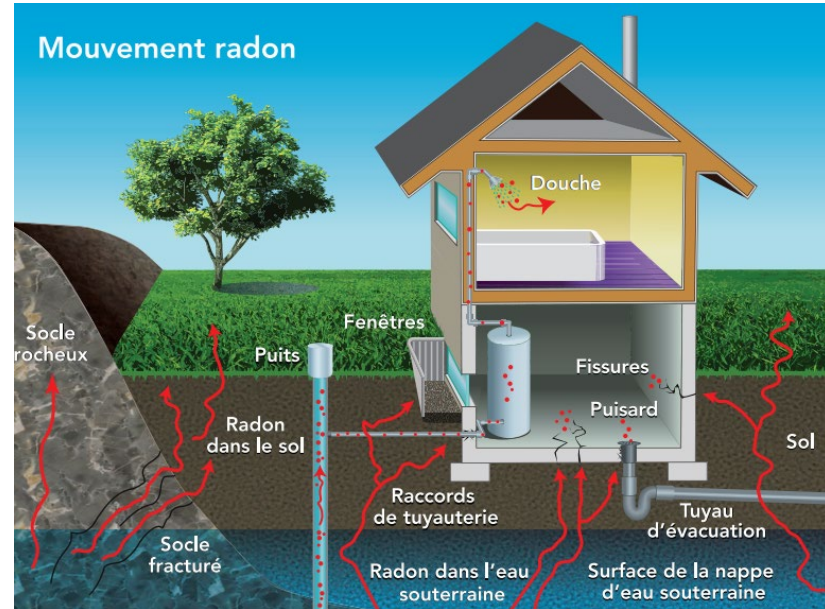
Description

- Gaz radioactif provenant de la désintégration de l'uranium
- Naturellement présent dans le sol, les roches et l'eau
- Gaz incolore, inodore et sans goût
- Mélangé aux autres gaz de l'atmosphère



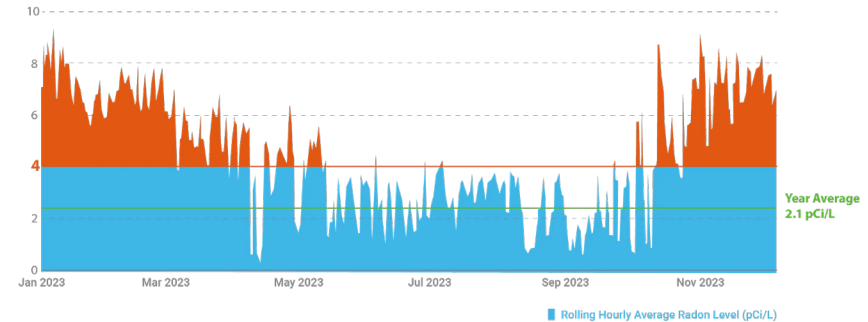
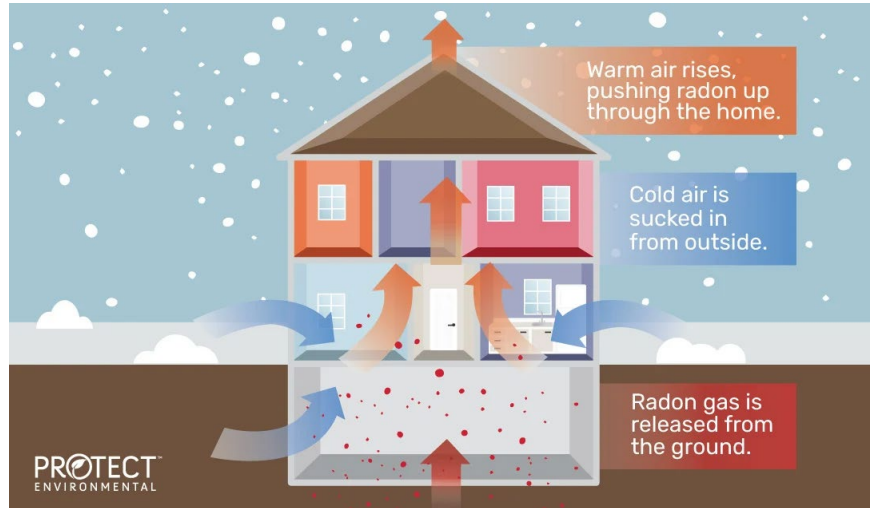
Problématique

- Risque pour la santé lorsqu'il se concentre dans certaines pièces de la maison
- Plusieurs facteurs influencent la concentration de radon :
 - Conditions atmosphériques (en hiver → concentration du radon)
 - Caractéristiques du sol
 - Ventilation
 - État des fondations



(Association canadienne de l'immeuble)

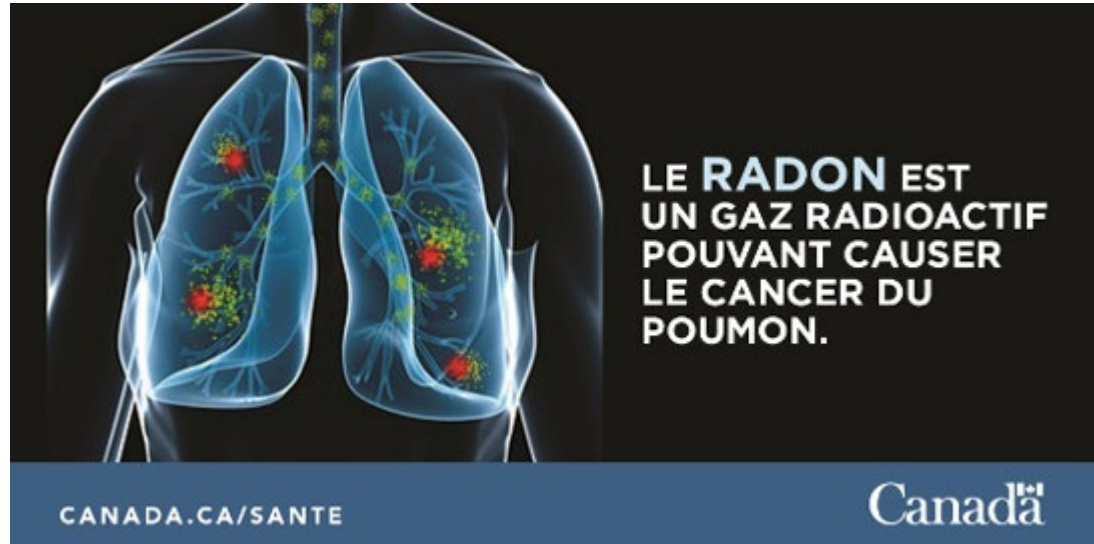
Fluctuation du radon au fil des saisons



(Ecosense, 2024)

Problématique

- 2^e cause de cancer du poumon au Québec après le tabagisme
- 1^{re} cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs
- Au Canada, 16 % des décès par cancer du poumon sont attribuables à l'exposition au radon



Recommandations de Santé Canada quant à l'adoption de mesures correctives

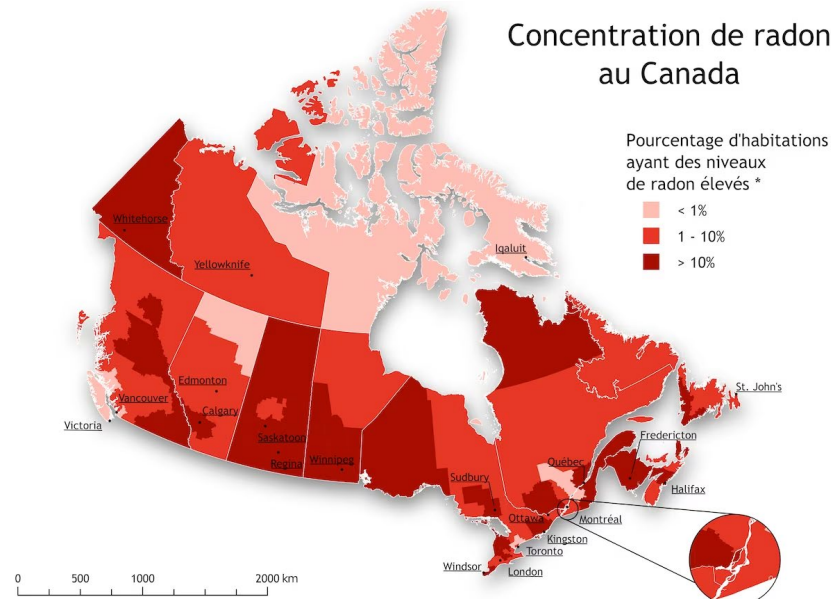
- 1. Adoption de mesures correctives dans un délai de deux ans :** Santé Canada recommande l'adoption de mesures visant à réduire la concentration de radon dans un délai de deux ans si les résultats des mesures de radon se situent entre 200 et 600 Bq/m³.
- 2. Adoption de mesures correctives dans un délai d'un an :** Santé Canada recommande l'adoption de mesures visant à réduire la concentration de radon dans un délai d'un an si les résultats des mesures de radon sont *supérieurs à* 600 Bq/m³.



Il n'y a pas de concentration jugée sans risque. C'est à chaque propriétaire d'évaluer l'exposition acceptée.

Ampleur de la situation

- Aucune région sans radon au Canada
- 7 % des Canadiens habitent une résidence où la concentration du radon est supérieure à la directive de 200 Bq/m³ (Santé Canada, 2011)

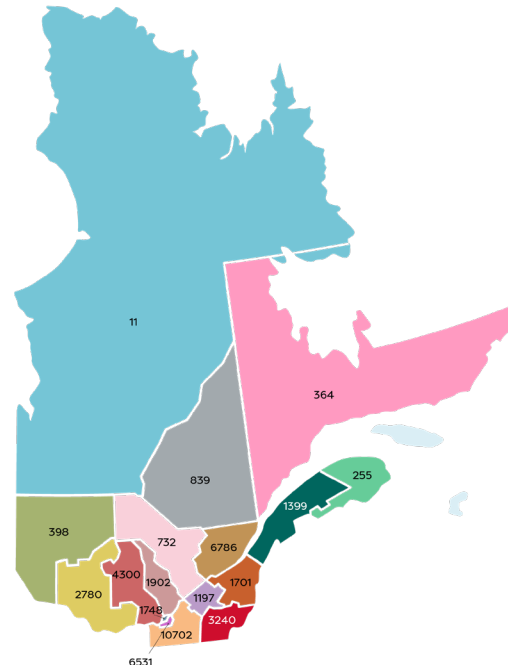


(Santé Canada)

Ampleur de la situation

Région	nombre de tests	nombre de résultats ≥ 200 Bq/m ³	% résultat ≥ 200 Bq/m ³
Abitibi-Témiscamingue	398	15	3,77 %
Bas-Saint-Laurent	1399	472	33,74 %
Capital - Nationale	6786	1319	19,44 %
Centre-du-Québec	1197	114	9,52 %
Chaudière-Appalache	1701	324	19,05 %
Côte-Nord	364	25	6,87 %
Estrie	3240	798	24,63 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	255	125	49,02 %
Lanaudière	1902	187	9,83 %
Laurentides	4300	733	17,05 %
Laval	1748	369	21,11 %
Mauricie	732	14	1,91 %
Montréal	10702	2082	19,45 %
Montréal	6531	788	12,07 %
Nord-du-Québec	11	1	9,09 %
Outaouais	2780	593	21,33 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	839	79	9,42 %

(Association pulmonaire du Québec)



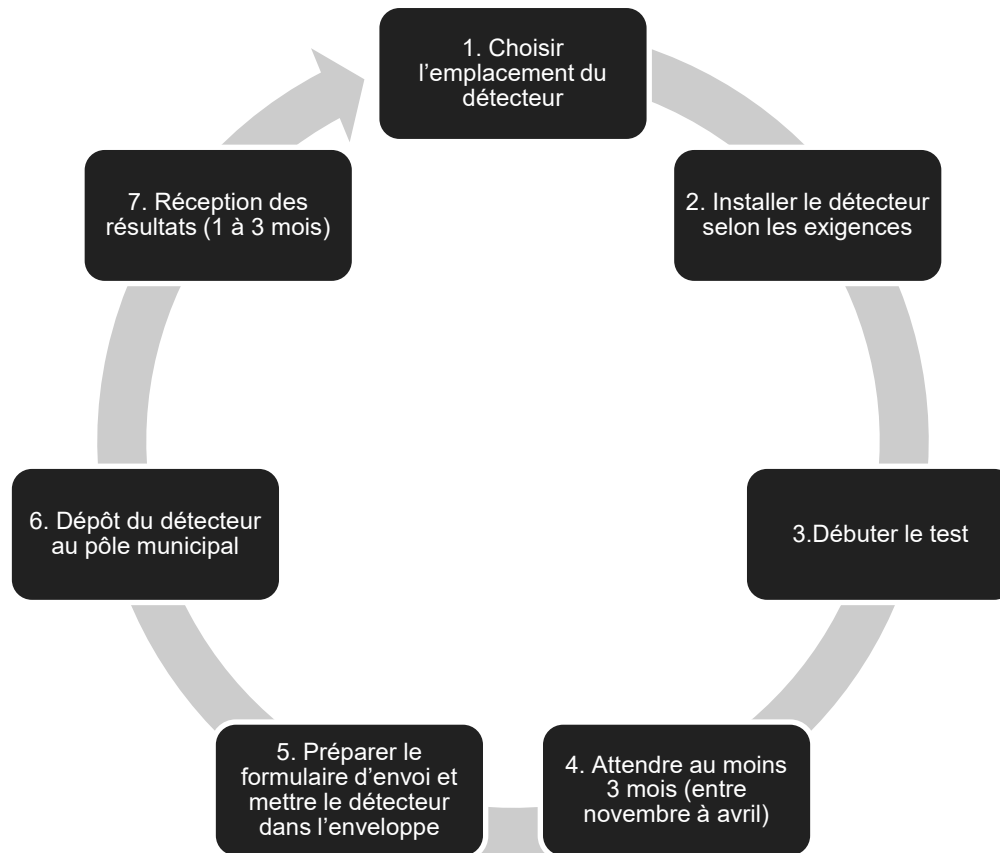
18 % des
maisons
québécoises
dépassent la
directive de
Santé Canada

Vous recevrez :

- Un cahier d'information sur le radon
- Un formulaire de renseignements pour le laboratoire d'analyse (à l'intérieur du cahier d'information)
- Un sac de plastique
- Une enveloppe pour envoi postal individuel
- Un détecteur de radon pour un test de mesure à longue durée
- Une lettre de la Ville de Vaudreuil-Dorion

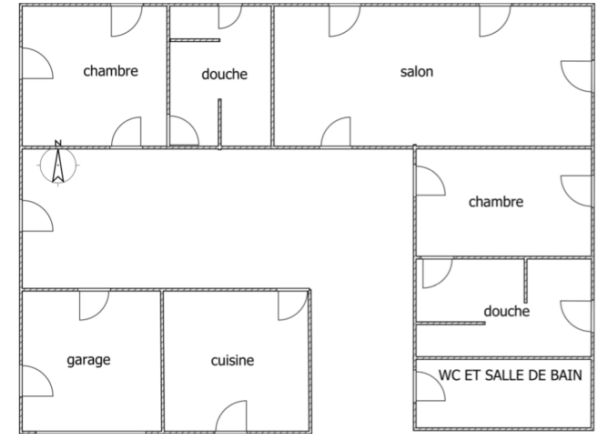


Étapes pour la détection du radon



5.2 Choisir l'emplacement du détecteur

- Le détecteur sert à détecter le niveau d'exposition des occupants de la maison.
- Il doit être situé dans une aire normalement occupée (au moins 4 h) au plus bas niveau de la maison.
- Au sous-sol : chambre à coucher, salle de jeux, bureau.
Sinon → Au rez-de-chaussée
- Un seul détecteur de radon est nécessaire pour les habitations de 2000 pieds carrés et moins.

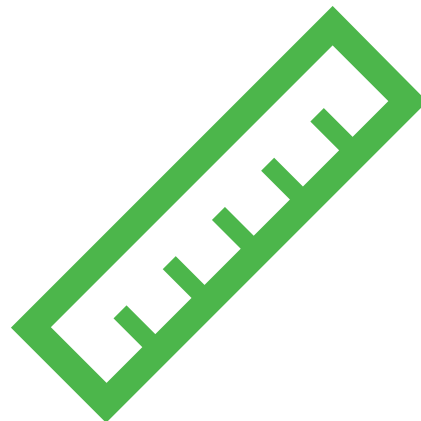


Placer le détecteur :

- À 40 cm d'un mur intérieur ou 50 cm d'un mur extérieur
- Entre 0,8 m et 2 m du plancher, mais au moins à 50 cm du plafond et à 20 cm de tout autre objet
- À au moins 1,5 m de tout courant d'air

Éviter de placer le détecteur près :

- Courants d'air (portes et fenêtres)
- Sources de chaleur (radiateur, four, etc.)
- Appareils électroniques
- Endroit clos (placard, etc.)



Débuter le test

- Le test débute dès qu'il est retiré de son emballage.
- Remplir le formulaire de renseignements pour le laboratoire (formulaire papier ou en ligne).
- N'oubliez pas de noter votre numéro de détecteur pour faciliter le suivi.

Ne pas retirer le collant

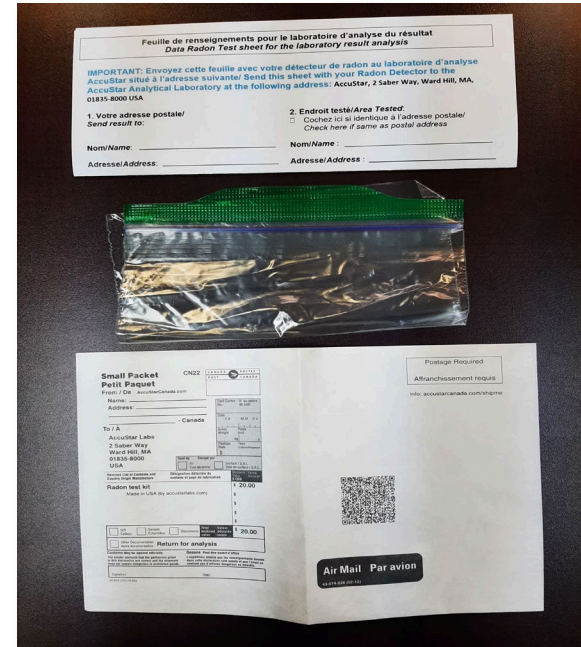


- La période idéale est entre novembre et avril (période de chauffage → moins grande circulation de l'air).
- Le détecteur doit demeurer au même endroit pour toute la durée du test.
- Le détecteur doit être installé pour un minimum de 3 mois (entre le mois de novembre à avril) et un maximum de 12 mois.



Planifiez un rappel à votre calendrier pour indiquer la date de fin de votre test.

- Inscrire la date de fin du test dans le formulaire de renseignement pour le laboratoire.
- Mettre le détecteur dans le sac à glissière.
- Sceller l'enveloppe pour l'envoi postal.
- Inscrire votre adresse et les coordonnées demandées.



La Ville de Vaudreuil-Dorion offre un service d'envoi postal groupé (voir coupon)

Dépôt entre le 29 mars et le 9 avril 2027

Dans l'enveloppe prévue à cette fin, remettre :

- Le détecteur à l'intérieur du sac à glissière;
- La feuille de renseignement pour le laboratoire.



Planifiez un rappel à votre calendrier pour le dépôt.

- Vous recevrez les résultats 1 à 3 mois suivant l'envoi postal.
- Ils seront envoyés par courriel, à partir du laboratoire des États-Unis.
- Si vous ne recevez pas votre résultat après 3 mois, vous pouvez le récupérer vous-même en vous rendant sur le site web du laboratoire d'analyse.



Quoi faire selon les résultats?

Moins de
200
 Bq/m^3

Le risque
est faible.
C'est au propriétaire
de déterminer s'il
adopte ou non des
mesures
d'atténuation.

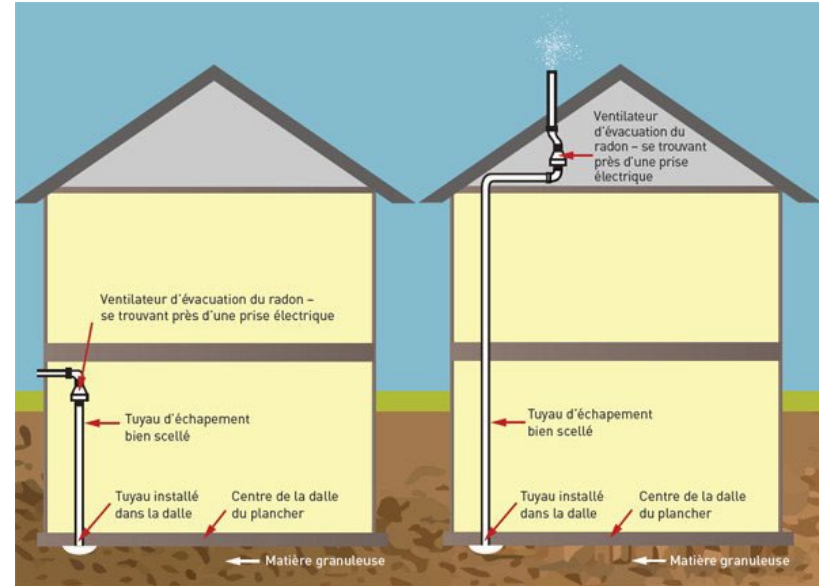
Plus de
200
 Bq/m^3

Il est recommandé
d'adopter des
mesures
d'atténuation **dans
un délai de moins
d'un an.**

Comment réduire la concentration de radon :

- Colmatage des points d'entrée potentiels du radon
- Amélioration de la ventilation de la maison
- Dépressurisation active sous dalle

Frais entre 500 \$ et 4 000 \$



Faire appel à un entrepreneur certifié PNCR-C pour abaisser les concentrations de radon.

Subvention pour l'installation d'un système d'atténuation de la concentration du radon

- Remboursement de 50 % des frais d'installation d'un tel système, jusqu'à concurrence de 500 \$ par résidence lorsque les résultats obtenus dépassent le seuil d'intervention canadien de 200 Bq/m³.
- Visitez le site Web de la Ville pour plus de détails.



Des questions?

Divison environnement

450 455-3371

environnement@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca